

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - ROISSY-CDG



La preuve par l'exemple

LA SECTION LOCALE DE L'USAC-CGT A PUBLIÉ UN TRACT SUITE AU DERNIER CT LOCAL. ON Y APPREND AVEC BONHEUR QU'ELLE A ENFIN CONSENTI À SE RENSEIGNER SUR LES CHIFFRES D'EFFECTIFS ICNA À CDG. NOUS SALUONS CET EFFORT, QUI ARRIVE APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE TRAVAIL DE LA PART DU SNCTA. MALHEUREUSEMENT CE QU'ON Y LIT ENSUITE NE FAIT QUE NOUS CONFORTER DANS NOS PREMIÈRES IMPRESSIONS : PAR MANQUE DE TRAVAIL ET DONC DE MAÎTRISE DES DOSSIERS, CES GENS PRÉFÈRENT UNE OPPOSITION DOGMATIQUE.

Le GT TDS

Le problème de gestion des RH n'est pas nouveau puisque Bernard Sonck a lancé il y a plus de 8 ans le GT QICA. On a eu ensuite le GT TDS, le GT Nouveau Cycle, puis le GT Effectif, puis un autre GT Effectif. C'est alors que la CGT nous propose une solution impériale, une idée novatrice, assurément L'Alternative : lançons un GT TDS !

Comment ne pas se douter qu'un énième GT, mené par une administration locale passée maître dans l'art de nous faire travailler en dehors des clous, finirait aussi mal que les précédents ? La solution qui nous a conduit à ce TDS superflex avant tous les autres centres serait celle qui nous en sortirait ? Le subterfuge qui a permis à l'administration de ne pas recruter, de ne pas réguler, tout en évitant le soulèvement des personnels, nous offrirait aujourd'hui les garanties du succès et du renouveau ? Allons un peu de sérieux !

Le temps de pause

On lit dans ce communiqué, en gras comme s'ils avaient découvert le défaut dans la cuirasse : « le passage de 25 % à 20 % du temps de pause, sur un cycle de 32h... »

- D'abord, si l'USAC-CGT avait ne serait-ce que daigné jeter un œil à la proposition de cycle expé, elle saurait que le temps de pause y est de 24 %.

- Ensuite, son calcul, presque juste, mais finalement erroné, nous fait sourire : essayant maladroitement de reprendre une démonstration exécutée par nos soins en réunion de travail, elle se mélange les pinces entre semaine et cycle de travail.

Du coup les chiffres sont faux, et le résultat bancal. Mais surtout, cette approximation souligne une fois de plus l'amateurisme de ces gens, sur des problématiques aussi importantes pour notre centre et notre profession en général.

Petit rappel donc : un cycle dure 12j pour environ 55h de travail, et une semaine 7j pour en moyenne 32h. Faute de comprendre la différence, on mélange les hypothèses et la conclusion devient vite approximative. Pour être plus sûr de ne pas s'emmêler, ne pas hésiter à redemander au SNCTA avant de s'aventurer dans des explications compliquées...

Le Service Technique

Mais revenons à l'argument massue que cette démonstration devait prouver : la réorganisation du ST. Soudain tout s'éclaire : la CGT est sur tous les fronts, mais elle n'apprend jamais !

suite au verso >>>



Elle nous explique donc que le ST s'est réorganisé selon les textes en vigueur et s'est fait avoir. Oui, c'est manifeste ! Et c'est bien pour ça que nous avons négocié un cadre spécifique différent du cadre légal actuel (le "fameux" arrêté de 2002), notamment parce qu'il empêche l'administration d'imposer ses choix ! Il permet même à ceux qui ne savent pas de quoi ils parlent d'empêcher les autres de faire des expés : c'est dire !

Les risques de débordement à la fin des expés ? Identiques à ceux d'aujourd'hui, puisque c'est le paquet législatif actuel qui est valable par défaut. Alors à moins que passe une nouvelle loi avec un 49.3, ça devrait aller. Vous penserez à ne pas abuser du préavis de grève que personne ne suit chez les contrôleurs pendant les élections présidentielles, hein ? Ca serait ballot de donner au gouvernement une raison de tordre les ICNA...

Mais ne désespérons pas, l'UNSA a fini par comprendre que le cadre expérimental est plus sécuritaire et tente maintenant de raccrocher les branches du GT7, alors peut-être le pourrez-vous aussi...

Le cadre national

Un peu plus loin dans le même tract, la CGT dit qu'elle exige un cadre national. Euh, c'est le cas les gars... C'est vrai que vous ne l'avez pas signé, mais nous pensions que vous aviez quand même lu le Protocole !

En fait, tout est dedans : comme pour le cadre actuel, il y a un paquet de règles nationales, très strictes, auquel chaque TDS local doit répondre pour avoir le tampon expé. Sinon, l'arrêté dérogatoire des expés ne peut se substituer à l'arrêté de 2002. Et, comme aujourd'hui, chaque TDS est logiquement du ressort du CT local.

Rassurez-nous : vous ne parliez quand même pas de décider nationalement du TDS de chaque centre ?

Plein d'espoir

Mais nous sommes un syndicat résolument positif, et souvent dans le passé vous nous avez prouvé être moins CGTistes qu'ailleurs, nous ne retiendrons donc que l'essentiel de votre tract :

- la proposition vous « semble intéressante à court terme » : ça tombe bien puisque la durée l'expé est au maximum d'un an,
- vous ne dites pas toujours non : c'est peut-être juste un peu plus long pour vous,
- vous n'aviez pas compris : pas de souci, ça arrive à tout le monde, surtout quand on n'a pas lu,
- vous n'avez rien dit contre la prime : donc elle doit vous suffire.

Le SNCTA se réjouit d'avoir l'occasion de rassurer la CGT, et espère qu'elle saura profiter de cet échange pour montrer quel grand syndicat soucieux de tous les personnels elle est.

Nous pourrions ainsi célébrer les fêtes de Noël le coeur léger, et aborder confiants et unis l'année 2017 qui se profile.

Si par contre nous ne trouvons pas ce cadeau tant espéré au pied du sapin, soyez assurés que nous continuerions la pédagogie, en vous montrant comment sans rien savoir et en ne représentant personne, nous pouvons nous aussi choisir le TDS des copains !

Renforcez notre poids et adhérez au SNCTA : www.sncta.fr/adherer-au-sncta

